Image not found or type unknown

Location salle de mariage droit du propriétaire

Par **Mel**, le **10/11/2012** à **22:13**

Bonjour,

Voici ma question : nous louons un manoir pour notre mariage, la propriétaire vit sur place. Mais sachant que nous louons l'intégralité du manoir a-t-elle le droit de venir pendant la soirée voir ce qui se passe ou est-elle dans l'obligation de rester dans son appartement. Personnellement, je n'ai pas tellement envie de voir une personne étrangère au mariage surveiller nos faits et gestes.

Merci de votre réponses.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés